



Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

DÉCISION DU MAIRE
(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le 24/09/2025

ID : 013-211300447-20250923-DEC_2025_67-AU

Berger Levrault

N° 2025/67

1.4 Autres types de contrat

Approbation de la modification de contrat en cours d'exécution n°1 du contrat de maintenance des fermetures et automatismes de la commune de Grans

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n°2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000 € HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Vu la décision n° 2025/03 du 16 janvier 2025 portant approbation de l'offre de la société COPAS SYSTEMES SAS concernant un « Contrat de maintenance des fermetures et automatismes de la commune de Grans » pour un prix global et forfaitaire annuel de 5 262,00 € HT (cinq mille deux cent soixante-deux euros hors taxes),

Considérant qu'il convient d'intégrer au contrat de maintenance obligatoire, deux portes automatiques coulissantes sur les sites de la Maison Médicale et de la nouvelle Aile Nord de la mairie,

Considérant que la plus-value correspondant à cette modification de contrat en cours d'exécution représente un montant de quatre cent vingt euros hors taxes (420,00 € HT) entraînant une augmentation de 7,98 % du montant initial du marché,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Approuve la modification en cours d'exécution n°1 du contrat de maintenance des fermetures et automatismes de la commune de Grans avec la société COPAS SYSTEMES SAS sise Chemin du midi - 84300 CAVAILLON portant le prix global et forfaitaire annuel du contrat à 5 682,00 € HT (cinq mille six-cent quatre-vingt-deux euros hors taxes) soit 6 818,40 € TTC (six mille huit-cent dix-huit euros et quarante centimes toutes taxes comprises).

Article 2 :

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service de la Commande Publique, à l'Assistant Prévention et au service des Finances pour engagement.

Conformément à l'article R421 1 du Code de l'Administratif, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : grefte.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télécourrois citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 23 septembre 2025

Publié le 24/09/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 23/09/2025
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES

Agence Marseille-Provence
 Chemin du Midi
 84300 CAVAILLON
 04 90 78 03 00

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le 24/09/2025

ID : 013-211300447-20250923-DEC_2025_67-AU

Section : SC08

tiphanie.laine@copas-systemes.fr

Adresse de facturation

N°Client : 238389
 MAIRIE DE GRANS
 BLD VICTOR JAUFFRET
 13450 GRANS

Adresse de livraison

N° Site client :
 MAIRIE DE GRANS
 BLD VICTOR JAUFFRET
 13450 GRANS

Ref équipement : Matériel hors contrat

Devis pour rajouter dans le contrat initial la maintenance de deux portes automatique, de la maison médicale et de l'aile ouest.

Ref	Désignation	Qté	Unité	Prix unit.	Montant HT	TVA
0020	MAINTENANCE ANNUELLE	2,00	pcs	210,00	420,00	20%

Délai de réalisation: sous 3 semaines semaine(s)

Date de validité : 11/07/2025

Date, tampon et signature :

Total HT	420,00 €
TVA en €	84,00 €
Total TTC	504,00 €

Afin de valider votre commande, merci de nous retourner votre bon de commande accompagné de ce devis avec votre signature, de la mention "Bon pour accord" et du tampon à l'adresse mail mentionnée ci-dessus

Condition de paiement : Fin de mois 45 jours

Le Maire, Philippe LEANDRI

dûment habilité par décision municipale n°2025/67 du 23/09/2025

Grans, le 24 septembre 2025

Siège social
 700, rue André Malraux
 07500 GUILHERAND-GRANGES
 04 75 44 44 44

Nos agences

- Auvergne Rhône-Alpes
- Bourgogne Franche Comté
- Centre Val de Loire
- Côte d'Azur
- Drôme-Ardèche
- Ile de France
- Languedoc-Roussillon
- Marseille
- Midi-Pyrénées
- Provence
- Savoie-Isère

MEMBRE DE
GILGEN
 DOOR SYSTEMS